

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE DE L'EST

ÉTATS FINANCIERS

31 AOÛT 2014

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE DE L'EST

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif financier net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	12

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Consortium de transport scolaire de l'Est

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Consortium de transport scolaire de l'Est, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 août 2014, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif financier net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Consortium de transport scolaire de l'Est au 31 août 2014, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de son actif financier net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 10 décembre 2014

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE DE L'EST

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 AOÛT 2014

3

	2014	2013
ACTIF FINANCIER		
Liquidités	685 533 \$	1 552 952 \$
Débiteurs		
Conseils scolaires membres	339 624	546 576
Autres débiteurs	166	96 536
TOTAL DE L'ACTIF FINANCIER	1 025 323	2 196 064
PASSIF		
Créditeurs et frais courus		
Conseils scolaires membres	94 393	344 316
Autres	115 965	100 623
Avances des conseils scolaires membres, sans intérêt	2 008 681	1 708 681
Apports en capital reportés (note 4)	146 168	-
TOTAL DU PASSIF	2 365 207	2 153 620
ACTIF FINANCIER NET (DETTE NETTE)	(1 339 884)	42 444
ACTIF NON FINANCIER		
Frais de transport payés d'avance	1 193 716	-
Immobilisations (note 5)	146 168	-
TOTAL DE L'ACTIF NET NON FINANCIER	1 339 884	-
EXCÉDENT ACCUMULÉ	- \$	42 444 \$

Engagements contractuels (note 10) et éventualités (note 11)

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , administrateur

 , administrateur

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE DE L'EST

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2014

4

	Budget (note 3)	2014	2013
PRODUITS (annexe A)			
Transport des élèves	12 448 000 \$	12 747 032 \$	14 679 112 \$
Personnel	524 000	539 588	567 981
Administration	386 600	126 433	320 702
Services	55 500	30 288	35 295
Amortissement des apports en capital reportés (note 4)	-	18 272	-
TOTAL DES PRODUITS	13 414 100	13 461 613	15 603 090
CHARGES			
Contrats de transport	12 448 000	12 747 032	14 679 213
Frais de personnel	524 000	539 588	567 981
Administration	386 600	165 936	298 550
Services	55 500	30 288	35 250
Mauvaises créances	-	2 941	9 738
Amortissement des immobilisations	-	18 272	-
TOTAL DES CHARGES	13 414 100	13 504 057	15 590 732
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) ANNUEL (LE)	-	(42 444)	12 358
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	42 444	30 086
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	- \$	- \$	42 444 \$

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE DE L'EST

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF FINANCIER NET

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2014

5

	2014	2013
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) ANNUEL (LE)	(42 444) \$	12 358 \$
Acquisition d'immobilisations	(164 440)	-
Amortissement des immobilisations	18 272	-
Total des activités liées aux immobilisations	(146 168)	-
ACTIF NON FINANCIER - AUTRE		
Acquisition de frais payés d'avance	(1 193 716)	-
VARIATION DE LA DETTE NETTE	(1 382 328)	-
ACTIF FINANCIER NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	42 444	30 086
ACTIF FINANCIER NET (DETTE NETTE) À LA FIN DE L'EXERCICE	(1 339 884) \$	42 444 \$

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE DE L'EST

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2014

6

	2014	2013
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) annuel (le)	(42 444) \$	12 358 \$
Sources et (utilisations) :		
Amortissement des immobilisations	18 272	-
Amortissement des apports en capital reportés	(18 272)	-
Diminution (augmentation) des débiteurs	303 322	346 618
Diminution des créditeurs et frais courus	(234 581)	(28 194)
Augmentation des frais de transport payés d'avance	(1 193 716)	-
	(1 167 419)	330 782
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(164 440)	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Avances des conseils scolaires membres	300 000	-
Augmentation des apports en capital reportés	164 440	-
	464 440	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	(867 419)	330 782
LIQUIDITÉS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	1 552 952	1 222 170
LIQUIDITÉS À LA FIN DE L'EXERCICE	685 533 \$	1 552 952 \$

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE DE L'EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2014

7

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Consortium, un organisme sans but lucratif constitué en février 2009 sans capital-actions en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, a pour objectif d'offrir des services de transport sécuritaires, ponctuels et efficaces aux élèves du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien et aux élèves du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Le Consortium est exonéré d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Le Consortium est contrôlé conjointement par le Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien et par le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Il est donc compris dans le périmètre comptable des deux conseils. Par conséquent, les états financiers ont été dressés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Périmètre comptable

Les états financiers reflètent les actifs, les passifs, les produits et les charges du périmètre comptable. Le périmètre comptable est constitué de toutes les organisations redevables de l'administration de leurs affaires et de leurs ressources financières envers le Consortium et qui sont contrôlées par le Consortium. Il n'y a aucune organisation redevable au Consortium.

Utilisation d'estimations

Afin de préparer les états financiers conformément aux NCSP, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Apports en capital reportés

Les montants reçus pour l'acquisition d'une immobilisation amortissable aux fins de la prestation de services sont inscrits comme des apports en capital reportés et sont amortis au même rythme que l'immobilisation sous-jacente.

Immobilisations

Le logiciel est comptabilisé au coût. Il est amorti linéairement en fonction de sa durée de vie utile de 3 ans.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Consortium évalue initialement ses actifs et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des liquidités et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et des avances des conseils scolaires membres.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût amorti sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé à l'excédent annuel. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée à l'excédent annuel.

Méthode de comptabilisation des produits et des charges

Les produits et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les produits sont constatés à mesure qu'ils sont gagnés et qu'ils peuvent être mesurés, et les charges sont constatées à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées après la réception des biens ou des services et l'établissement d'une obligation légale de paiement.

Avantages sociaux futurs

Le coût du Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario, qui est un régime à employeurs multiples offrant des prestations déterminées, représente les cotisations de l'employeur prévues par le régime au cours de l'exercice.

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE DE L'EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2014

9

3. BUDGET

Les données budgétaires ont été fournies à des fins de comparaison et ont été tirées du budget approuvé par le conseil d'administration du Consortium. Les données ne sont pas auditées.

4. APPORTS EN CAPITAL REPORTÉS

Les apports reportés représentent les sommes non amorties reçues pour l'acquisition d'immobilisations.

	2014	2013
Solde au début	- \$	- \$
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	164 440 \$	- \$
Moins : amortissement de l'exercice	(18 272) \$	- \$
Solde à la fin	146 168 \$	- \$

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2014	2013
Logiciel	164 440 \$	18 272 \$	146 168 \$	- \$

6. RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX DE L'ONTARIO

Tous les membres du personnel du Consortium peuvent adhérer au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario (RREMO), un régime de retraite regroupant plusieurs employeurs. Le régime procure des prestations déterminées aux employés selon leurs années de service et leur taux de rémunération.

Les cotisations du Consortium équivalent aux cotisations des employés. Au cours de l'exercice clos le 31 août 2014, le Consortium a cotisé au régime un montant de 32 740 \$ (2013 : 12 662 \$). Comme il s'agit d'un régime à employeurs multiples, les charges de prestation de retraite du Consortium sont limitées aux cotisations. Aucun passif découlant de ce régime de retraite n'est inclus dans les états financiers du Consortium.

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE DE L'EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2014

10

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par le Consortium avec des apparentés au cours de l'exercice :

	2014	2013
Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien		
Produits	10 262 827 \$	11 810 176 \$
Débiteurs	256 166 \$	526 567 \$
Créditeurs	9 346 \$	193 180 \$
Avances du conseil scolaire	1 128 406 \$	1 128 406 \$
Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario		
Produits	3 102 336 \$	3 390 082 \$
Débiteurs	83 458 \$	20 009 \$
Créditeurs	85 047 \$	151 136 \$
Avances du conseil scolaire	880 275 \$	580 275 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

8. GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

Le Consortium évalue la condition financière de ses membres sur une base continue. Le Consortium établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 94 % du total des débiteurs sont à recevoir d'un conseil membre. Le Consortium est d'avis qu'il n'y a aucun risque de crédit important découlant de cette situation.

9. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Consortium de transport scolaire de l'Est a été créé pour accroître l'efficacité et l'efficience sur le plan de la prestation et de la rentabilité du transport des élèves du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien et du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Par conséquent, la continuité des opérations du Consortium de transport scolaire de l'Est dépend en grande partie de ces deux conseils scolaires puisque la majorité des services de transport leur est fournie.

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE DE L'EST

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 AOÛT 2014

11

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'engagement pris par le Consortium en vertu d'un bail échéant au cours du prochain exercice s'élève à 7 572 \$.

Le Consortium s'est également engagé en vertu d'un contrat à verser des frais annuels pour l'utilisation d'un logiciel. Le coût approximatif pour ces frais pour l'exercice clos le 31 août 2015 s'élèvera à 28 320 \$.

11. ÉVENTUALITÉS

Au cours de l'exercice précédent, une réclamation de 4 000 000 \$ a été intentée contre le Consortium par un ancien fournisseur de transport qui allègue avoir été lésé suite à un processus d'appel d'offres. Le Consortium a contesté cette réclamation et considère qu'elle est sans fondement. Le Consortium ne peut actuellement prédire les résultats de ce litige avec certitude. En date du 31 août 2014, la direction est d'avis que cette réclamation ne devrait pas avoir de répercussions importantes sur la situation financière du Consortium. Advenant le cas où le Consortium aurait à déboursier un montant lié à cette réclamation, il serait imputé aux résultats de l'exercice en cours.

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.

CONSORTIUM DE TRANSPORT SCOLAIRE DE L'EST

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2014

12

	CSDCEO	CEPEO	Autres	2014 Total	2013 Total
ANNEXE A – PRODUITS					
Transport des élèves	9 677 295	\$ 2 973 287	\$ 96 450	\$ 12 747 032	\$ 14 679 112
Personnel	443 458	96 130	-	539 588	567 981
Administration	102 204	24 229	-	126 433	320 702
Services	24 887	5 401	-	30 288	35 295
Amortissement des apports en capital reportés (note 4)	14 983	3 289	-	18 272	-
	10 262 827	\$ 3 102 336	\$ 96 450	\$ 13 461 613	\$ 15 603 090